

24 janvier 2024

# Le secteur éolien en Grande Difficulté financière<sup>1</sup>

## Sociétés et Projets éoliens en Haut-Ségala ?

### Il est urgent de ne pas se précipiter !

#### Cubico France SAS aurait abandonné son activité éolienne.

- Elle avait créé la filiale « Parc Eolien de la Vallée du Paradis Cascastel » chargée de projets éoliens.
- Suite à des difficultés financières, cette filiale a cessé son activité en 2022 avec transfert de son patrimoine (TUP) à la société mère Cubico France (avec en particulier les promesses de baux emphytéotiques du projet Laresses/St-Cirgues que Cubico France a vendu à la société NEOEN).
- Les propriétaires restent engagés par leurs promesses, auprès des éventuelles sociétés successives (actuellement NEOEN) qui rachèteraient les contrats, pour les parcelles visées et celles de servitudes :
  - Si le projet ne se fait pas : engagement de la promesse durant 5 ans, renouvelable 2 x 2ans par le promoteur : parcelles bloquées durant 9 ans maxi, sans aucune indemnité.
  - Si le projet se fait : parcelles mobilisées 20 ans à compter de la mise en service des éoliennes, durée renouvelable par l'exploitant 4 x 5ans (total maxi 40 ans)

#### EDF n'a pas été intéressée par le projet de Laresses/St-Cirgues.

et ne s'est pas intéressée non plus à d'autres sites sur le Haut-Ségala du Grand-Figeac.

#### La société NEOEN a racheté tout le portefeuille éolien de Cubico France<sup>2</sup>,

Dont en particulier le projet de Laresses/St-Cirgues (promesses de baux emphytéotiques).

Cette société va-t-elle créer une filiale spécifique pour exfiltrer de ses acquisitions les projets non rentables tels que celui de Laresses/St-Cirgues, avec un devenir similaire à l'histoire de la société « *Parc Eolien de la Vallée du Paradis Cascastel* » ?

#### Vensolair et la Compagnie Nationale du Rhône (CNR)

Vensolair est une filiale de la CNR (50,13% publique) depuis décembre 2019.

Cette filiale Vensolair, qui a fait signer des promesses de baux emphytéotiques sur tout le territoire à St-Cirgues (le long du Bervezou), à Laresses (Le Mazut), à Gorses, à Labastide-du-Haut-Mont, **affiche une perte de 1 693 100 euros au 31 décembre 2022<sup>3</sup>.**

On est amené à se questionner sur le devenir de cette filiale. Sera-t-il similaire à l'histoire de la société « *Parc Eolien de la Vallée du Paradis Cascastel* » (sans affecter réellement la CNR) ?

Ouf ! Vensolair n'a pas placé de mât de mesure !

#### Valorem et Les Fermes de Figeac

Elles ne semblent pas s'engager sur de nouveaux projets éoliens à proximité du parc de La Luzette (Sousceyrac, Parlan, Labastide-du Haut-Mont, Sénailiac-Latronquière, ...).

Étonnant alors même qu'elles communiquent en affirmant un taux de charge (rendement énergétique) du parc de La Luzette parmi les meilleurs de France !

À quand la diffusion des factures annuelles de production présentées à EDF ?

#### Quelles sociétés face aux futurs démantèlements de nos cinq<sup>4</sup> éventuels parcs ?

Au vu des multiples transactions et découpages en petites filiales, celles qui seraient mises en place à l'heure du démantèlement ne seraient probablement pas les plus solvables !

<sup>1</sup> L'express, 01/05/2023 : « Eoliennes : un vent mauvais souffle sur la filière »

Le Monde, 09/10/2023 : « Aux Etats-Unis, la bulle des énergies renouvelables explose »

La Tribune, 15/11/2023 : « Les difficultés de sa filière éolienne creusent les pertes de Siemens Energy »

<sup>2</sup> Compte Rendu du Conseil Municipal de St-Cirgues du 25/11/2023

<sup>3</sup> <https://entreprises.lefigaro.fr/vol-v-electricite-renouvelable-34/entreprise-501382576>

<sup>4</sup> Cinq projets sur le Haut-Ségala du Grand-Figeac et 4 sites alentours : La Luzette, Parlan, Sousceyrac, Bagnac. (Total envisagé: 9 sites !)